FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué FFE, le 21 juillet 2026



Frédéric Bouix, président de la Fédération Française d'Équitation, et Amélie Montoriol, directrice Marketing, Communication & Innovations, lors de la signature de la convention de partenariat mercredi 8 juillet au Parc équestre fédéral.

Crédit : ©FFE/CB

La FFE et Ecologic s'associent pour le réemploi et le recyclage du matériel équestre

À l'occasion du Generali Open de France, championnats de France Poneys et Clubs d'équitation, la Fédération Française d'Équitation (FFE) et l'éco-organisme Ecologic ont signé une convention de partenariat mercredi 8 juillet. Cette association a pour vocation de favoriser le réemploi et le recyclage du matériel équestre, avec notamment la mise en place de points de collecte au Parc équestre fédéral lors des championnats.

L'équitation, un sport de nature face à l'urgence climatique

Alors que les effets du dérèglement climatique se font de plus en plus ressentir, la préservation de l'environnement constitue un enjeu majeur pour l'ensemble de la société. Parce qu'elle se pratique au contact du vivant et des espaces naturels, l'équitation est particulièrement concernée par ces évolutions.

À la croisée du sport, de l'éducation et du monde agricole, l'équitation invite quotidiennement à se reconnecter à la nature. Elle contribue ainsi à sensibiliser les pratiquants aux enjeux environnementaux et à promouvoir des pratiques plus responsables.

À l'occasion de cette signature, Frédéric Bouix a rappelé cet engagement : « *La responsabilité sociétale n'est plus une perspective lointaine : elle devient progressivement un cadre d'action concret pour notre filière. Notre responsabilité collective est de nous saisir de ces enjeux pour renforcer durablement l'attractivité de nos clubs, tout en affirmant la place essentielle des activités équestres dans la société.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué FFE, le 21 juillet 2026

Ecologic, une expertise au service de l'économie circulaire

À travers ce partenariat, la FFE et Ecologic proposent une solution concrète aux clubs et aux pratiquants désireux de s'engager dans une démarche de réemploi et de recyclage.

Éco-organisme agréé par l'État, Ecologic a pour mission la collecte et la valorisation des équipements sportifs usagés. Le matériel équestre collecté par Ecologic est ainsi orienté vers des filières de recyclage adaptées ou, lorsqu'il est encore utilisable, remis en circulation auprès d'associations pour favoriser le réemploi. En structurant cette démarche d'économie circulaire, la FFE et Ecologic luttent contre le gaspillage des ressources.

Des actions concrètes au cœur du Generali Open de France

Signée par Frédéric Bouix, président de la Fédération Française d'Équitation, et Amélie Montoriol, Directrice Marketing, Communication & Innovations en charge des filières Sports et Loisirs, Bricolage et Jardin (thermique) et Réparation chez Ecologic, cette convention a donné lieu à une première mise en œuvre concrète à l'occasion du Generali Open de France. Dix points de collecte ont été installés sur le Parc équestre fédéral afin d'encourager le geste de tri de milliers de participants en leur permettant de déposer facilement leur matériel équestre usagé.

Au-delà de la collecte, afin de donner encore plus d'écho à cette initiative, l'animation de ce dispositif a été confiée aux équipes de l'Institut du Sport Durable, qui ont accompagné le public tout au long de l'événement.

En conjuguant expertise, pédagogie et engagement de terrain, ce partenariat traduit la volonté de la FFE et d'Ecologic de faire progresser les pratiques en faveur d'une équitation plus durable, grâce à des actions concrètes et accessibles à tous.

Plus d'informations sur Ecologic

Contact Presse :
FFE Communication – (+33 2 54 94 46 78) – communication@ffe.com
Valérie Bleys – (+33 6 73 53 23 64) – valerie.bleys@vbcom.fr